



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23 AVRIL 2014**

<p>Date de convocation : 16/04/2014 affichée le : 16/04/2014 Date d'affichage des délibérations : 28/04/2014</p> <p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 27 Présents : 26 Votants : 27</p>	<p>L'an deux mille quatorze à vingt heures trente minutes, le 23 avril, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur David LE SOLLIEC, Maire.</p> <p><u>Etaient présents</u> : LE SOLLIEC David, LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, LE ROUX Véronique, LE BARS Daniel, LE MOIGNE Michel, BOURLES Estelle, Le COROLLER Jacques, TALLEC Jacqueline, SAROUILLE Nicolas, LE FUR Françoise, LE NAOUR Roger, LE PICHON Valérie, NEDELEC Rémi, POUPON Marie Laure, OFFREDO Hervé, LE PINSEC Catherine, DUFLEIT Anthony, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, BOLZER Gilles, SERBON Anne Marie, KERSULEC Louis, LE BERRIGAUD Anita, BOUEDEC Jean Michel, ALIX Mary-Chantal. formant la majorité des membres en exercice.</p> <p><u>Absents excusés</u> : DEBERT Marie Hélène</p> <p><u>Procurations</u> : DEBERT Marie Hélène à LE PINSEC Catherine</p> <p>Hervé LE FLOC'H a été élu secrétaire de séance.</p>
---	---

ORDRE DU JOUR :

1/ COMPTES ADMINISTRATIFS 2013

2/ DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2014

3/ ROI MORVAN COMMUNAUTE- DESIGNATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX POUR PARTICIPATION AUX COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES.

4/ COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

5/ DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT "DEFENSE"

6/ DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT "SECURITE ROUTIERE"

7/ QUESTIONS DIVERSES: DESIGNATION MEMBRE PECT

1/ COMPTES ADMINISTRATIFS 2013

A-BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à prendre connaissance des résultats figurant au compte administratif 2013 du budget principal conforme au compte de gestion de Monsieur le Receveur Municipal.

Le tableau ci-après reprend les résultats qui apparaissent dans le document réglementaire transmis à chaque membre de l'Assemblée

EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL DE L'EXERCICE 2012	REALISES FONCTIONNEMENT	REALISES INVESTISSEMENT	R.A.R. INVESTISSEMENT
BUDGET PRINCIPAL			
. Recettes	4 870 995.75 €	2 708 809.55 €	€
. Dépenses	3 823 216.73 €	2 990 360,84€	870 674,00 €
. Déficit Reporté		655 942, 47€	
. Excédent reporté	542 754.23 €		
DEFICIT DE CLOTURE		784 675.48€	870 674.00 €
EXCEDENT DE CLOTURE	1 590 533.25 €		

Après en avoir délibéré et que Monsieur le Maire se soit retiré, le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée,

- adopte, par 21 voix pour et 6 abstentions, la section de fonctionnement du compte administratif 2013 du budget principal et du compte de gestion conforme de Monsieur le Receveur Municipal.
- adopte, par 21 voix pour et 6 abstentions, la section d'investissement du compte administratif 2013 du budget principal et du compte de gestion conforme de Monsieur le Receveur Municipal.

B-BUDGETS ANNEXES

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à prendre connaissance des résultats figurant aux comptes administratifs 2013 des budgets annexes conformes aux comptes de gestion de Monsieur le Receveur Municipal suivants : Lotissement Men Glas, Service d'assainissement.

Le tableau ci-après reprend les résultats qui apparaissent dans les documents réglementaires transmis à chaque membre de l'Assemblée.

EXECUTION DES BUDGETS ANNEXES L'EXERCICE 2013	REALISES FONCTIONNEMENT	REALISES INVESTISSEMENT	R.A.R. INVESTISSEMENT
BUDGETS ANNEXES ADMINISTRATIFS			
. Recettes	0 €		
. Dépenses	0 €	0 €	
. Déficit Reporté	40 119.62 €	156 043.61€	
. Excédent reporté			
DEFICIT DE CLOTURE	40 119,62 €	156 043,61 €	
EXCEDENT DE CLOTURE			
BUDGETS ANNEXES A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL			
. Recettes	308 513.96 €	203 364.42 €	
. Dépenses	297 904.30 €	518 122.07 €	175 626€
. Déficit Reporté		227 329.09 €	
. Excédent reporté	158 862.89 €		
DEFICIT DE CLOTURE		-87 428.56	175 626 €
EXCEDENT DE CLOTURE	169 472.55€		

Après en avoir délibéré et que Monsieur le Maire se soit retiré, le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée, adopte, à l'unanimité, ces comptes administratifs 2013 et les comptes de gestion conformes de Monsieur le Receveur Municipal.

2/ DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2013

Conformément à l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est invité à débattre des orientations budgétaires 2014.

Après avoir rappelé les résultats issus du compte administratif 2013, Monsieur le premier adjoint, Président de la Commission des Finances porte à la connaissance de l'Assemblée les principaux indicateurs financiers mis en ligne par la Direction Générale des Collectivités Locales qui font apparaître notamment un endettement raisonnable, une maîtrise des charges de fonctionnement, une capacité d'autofinancement suffisante permettant d'engager des dépenses d'équipement d'importance.

Monsieur le Président de la Commission des Finances informe que la politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement sera comme par le passé maintenue en 2014 permettant entre autres de pallier la diminution de la dotation globale de fonctionnement d'un montant de 45 000 euros. S'agissant des recettes fiscales, les bases des valeurs locatives réévaluées dans le cadre de la loi de finances adoptée par l'Assemblée Nationale apporteront à la Collectivité une ressource supplémentaire de l'ordre de 26 500 €. Toutefois les allocations fiscales compensatrices versées par l'Etat diminueront elles de 27 000 €. Le niveau d'endettement de la commune permet le recours à l'emprunt si nécessaire

L'investissement portera en 2014 principalement sur la fin de l'aménagement de la piscine et du centre de secours. Des travaux au niveau de l'immeuble du carrefour central. La réalisation d'études sur l'aménagement du centre ville. Un programme d'acquisition foncière ainsi que des travaux de voirie. Autres investissements prévus: l'éclairage public sur le lotissement Men Glas ainsi que des études sur la création d'une STEP et des travaux de réhabilitation des réseaux et boîtes de branchement pour l'assainissement.

Le Conseil Municipal prend acte des orientations budgétaires pour l'exercice 2014.

3/ ROI MORVAN COMMUNAUTE- DESIGNATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX POUR PARTICIPATION AUX COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES.

Monsieur le Maire informe que l'Assemblée doit désigner six délégués titulaires et six délégués suppléants.

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à se prononcer sur la proposition de liste suivante :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Mr LE SOLLIEC David	Mr LE COROLLER Jacques
Mr LE FLOC'H Hervé	Mr LE MOIGNE Michel
Mme HENRY Catherine	Mme DEBERT Marie Hélène
Mr LE BARS Daniel	Mr DUFLEIT Anthony
Mme LE ROUX Véronique	Mme BOURLES Estelle
Mr BOLZER Gilles	Mme SERBON Anne Marie

Le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée, adopte à l'unanimité cette proposition.

5/ COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le Maire informe qu'à la suite des dernières échéances électorales, il appartient à Monsieur le Directeur des Services Fiscaux de procéder à la constitution de la nouvelle commission communale des impôts directs composée outre de Monsieur le Maire, Président de droit, de **huit** commissaires titulaires et **huit** commissaires suppléants

Pour ce faire, le Conseil Municipal doit présenter à Monsieur le Directeur des Services Fiscaux une liste de **seize** contribuables pour les commissaires titulaires et de **seize** contribuables pour les commissaires suppléants.

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à se prononcer sur la proposition de liste suivante :

COMMISSAIRES TITULAIRES

1	Mr NEDELEC Rémi	commerçant	Guerneac'h	56110 GOURIN
2	Mme TALLEC Jacqueline	agricultrice	Lanvoëlan	56110 GOURIN
3	Mr LE FLOC'H Hervé	agriculteur	La Garenne	56110 GOURIN
4	Mme ROBIN Nicole	retraîtée	Minez Cluon	56110 GOURIN
5	Mr LE NAOUR Roger	chef d'équipes	Sainte Julienne	56110 GOURIN
6	Mme SAROUILLE Joëlle	retraîtée	Crann Pipidic	56110 GOURIN
7	Mme POUPON Marie-Laure	opticienne	1, rue de St Nicolas	56110 GOURIN
8	Mr GUEGUEN François	comptable	Penhoat Bever	56110 GOURIN
9	Mme LE MOIGNE Gisèle	retraîtée	Minez Cluon	56110 GOURIN
10	Mr HENRY Bruno	comptable	23, rue de Pont Ar Len	56110 GOURIN
11	Mr BAUDET Philippe	chauffeur	15 rue Jean Moulin	56110 GOURIN
12	Mlle LE FUR Françoise	ouvrière	Croas Ty Ben	56110 GOURIN
13	Mme LANCIEN Jeanine	retraîtée	Bréniel	56110 LE SAINT
14	Mr KERSULEC Louis	retraité	Guernanic	56110 GOURIN
15	Mr BOLZER Gilles	enseignant	Les Hauts de Guirzout	56110 GOURIN
16	Mme LE BERRIGAUD Anita	agricultrice	Renangoff	56110 GOURIN

COMMISSAIRES SUPPLEANTS

1	Mr Louis LE QUINTREC	retraité	Droloré	56110 GOURIN
2	Mme LE ROUX Julie	employée de banque	Kerglien	56110 GOURIN
3	Mme LE PINSEC Catherine	retraîtée	57, rue de la Libération	56110 GOURIN
4	Mme LE GOFF Jeannine	agricultrice	Penhoat Aubray	56110 GOURIN
5	Mr COROLLER René	retraité	17, rue de Pré Logé	56110 GOURIN
6	Mr SERBON Armand	retraité	27, rue du 11 novembre	56110 GOURIN
7	Mme LE NIOU Louissette	retraîtée	Kerbos	56110 GOURIN
8	Mme LE BORGNE Irène	retraîtée	15, place du Général de Gaulle	56110 GOURIN
9	Mme ALLAIN Chantal	retraîtée	Kervern	56 110 GOURIN
10	Mr DORE Jacky	retraité	Kervern	56110 GOURIN
11	Mme JAFFRE Sylvie	agricultrice	Le Launay	56110 GOURIN
12	Mr LE FLOCH Daniel		Croas Ty Ben	56110 GOURIN
13	Mr BOURHIS Maurice	retraité	Trevarnou	56110 LE SAINT
14	Mr BOUEDEC Jean Michel	agriculteur	Kerleshouarn	56110 GOURIN
15	Mme ALIX Marie-Chantal	retraîtée	Kergoen	56110 GOURIN
16	Mme SERBON Anne-Marie	assistante emploi et gestion RH	17, rue Jean Moulin	56110 GOURIN

Le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée, adopte à l'unanimité cette proposition.

6/ DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT «DEFENSE»

Sur la demande de Monsieur le Préfet et du ministère de la défense, Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour désigner un correspondant "défense". Il aura pour fonction d'être le lien entre la commune, l'office National des Anciens Combattants et plus largement le ministère de la défense.

Monsieur Le Maire propose la candidature de Michel Le MOIGNE.

Le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée, adopte à 22 voix pour et 5 abstentions cette proposition.

6/ DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT "SECURITE ROUTIERE"

Sur la demande de Monsieur le Préfet, Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal pour désigner un référent chargé de la politique de sécurité routière. Un suppléant doit également être désigné.

Monsieur Le Maire propose la candidature de Michel Le MOIGNE. Mr Philippe BAUDET est proposé comme suppléant.

Le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée, adopte à 22 voix pour et 5 abstentions cette proposition.

7/ QUESTIONS DIVERSES: DESIGNATION REFERENT PCET

Monsieur le Maire informe que l'Assemblée doit désigner un élu référent concernant le Plan Climat Energie Territorial (PCET). Il siègera au comité de pilotage.

Mme HENRY Catherine est proposée.

Le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée, adopte à l'unanimité cette proposition.